Bulletin Communal

Juin 2026 Numéro : 170

Commune de Vendrennes



ÉDITO DE MME LE MAIRE



Merci à l'ensemble des Vendrennais pour la confiance renouvelée suite à l'élection du 15 mars.
C'est un honneur de continuer à servir Vendrennes.
Je suis consciente de la responsabilité qui en incombe.

Tout d'abord je veux remercier les élus sortants pour le travail accompli, rappeler que nous ne sommes que de passage pour cette fonction.

Une nouvelle équipe est constituée et opérationnelle dans la continuité et avec le dynamisme des nouveaux élus.
Merci aux 18 conseillers qui ont accepté de m'accompagner et de donner de leur temps pour la collectivité.

Un mandat avec un dossier important et complexe, "l'église ".
Des réunions de travail ont déjà été réalisées pour faire avancer les études et décider de son avenir.
Nous avons rencontré le nouvel Évêque de Luçon afin de lui faire part de l'avancement des études techniques et financières. Je le remercie vivement de son accueil et de son écoute.
D'un commun accord nous allons avancer ensemble pour trouver la meilleure solution

Le nouveau conseil a délibéré le 30/04/2026 pour la construction d'un local pour le comité des fêtes et autres associations.
En effet, impossible de rénover le bâtiment existant tant il est vétuste.
Les agents font le nécessaire pour le sécuriser en attendant mieux.
Ce bâtiment se situera à la Motte derrière le bâtiment des agents. Il s'apparentera à un hangar de stockage et pourra être évolutif en fonction des besoins futurs.
Les travaux des vestiaires du foot avancent, il faudra bientôt décider de la réfection des terrains.

Le nouveau conseil a pris conscience des besoins de la commune et des faisabilités en fonction des finances , au vu de l'urgence de certains travaux nous n'aurons d'autre possibilité que d'augmenter la dette en essayant de ne pas impacter les années futures.

La collectivité doit adapter ses structures pour que Vendrennes reste une commune dynamique et accueillante et répondre aux besoins des Vendrennais.

Je vous souhaite à tous un très bel été.

Roseline PHLIPART

L'ÉQUIPE MUNICIPALE



Roseline
PHLIPART

Maire de Vendrennes



Florence
de Chabot

1ère adjointe
Finances
Social
Communication



Stéphane
Barbarit

2ème adjoint
Finances
Voirie
Urbanisme



Mélanie
Loizeau

3ème adjointe
Finances
Communication
CME



Thierry
Pineau

4ème adjoint
Finances
Bâtiments
Social



Clément
Recrosio

Délégué adjoint
Vie associative
Communication
CME



Valérie
Chenu

Conseillère municipale
Voirie - Urbanisme
Social



Rémi
Seiller

Conseiller municipal
Bâtiments
Voirie-Urbanisme



Mélanie
Petiteau

Conseillère municipale
Bâtiments
Vie associative
Social



Pascal
Lallemand

Conseiller municipal
Finances
Vie associative



Karine
Siaudeau

Conseillère municipale
Finances
Vie associative
Social



Gaël
Loizeau

Conseiller municipal
Bâtiments
Voirie-Urbanisme
Vie associative



Aurélie
Bellanger

Conseillère municipale
Communication
CME



Jean-Louis
Dubreuil

Conseiller municipal
Bâtiments
Voirie-Urbanisme
Social



Christelle
Chauvet

Conseillère municipale
Voirie - Urbanisme
Vie associative



Charlie
Bitaudeau

Conseiller municipal
Bâtiments
Vie associative



Christine
Chauvet

Conseillère municipale
Social



Christophe
Giraudon

Conseiller municipal
Finances
Voirie-Urbanisme
Communication



Aurore
Huvelin

Conseillère municipale
Voirie - Urbanisme
Social

ACTION SOCIALE



Florence de CHABOT
1ère adjointe
Finances, Social, Communication

Un nouveau Centre Communal d'Action Sociale ou CCAS a été mis en place pour le mandat. Il est chargé des actions de solidarité sur la commune et de la gestion de la MARPA jusqu'au 1er Janvier 2027, date à laquelle la MARPA passera sous la juridiction du CIAS du Pays des Herbiers.

Présidé par Mme le Maire, il est constitué de 5 élus et de 5 personnes de Vendrennes, nommées par le Maire et ayant un lien avec le médio-social.

Élues : Florence de Chabot, Christine Chauvet, Christelle Chauvet, Aurore Huvelin et Valérie Chenu

Nommés : Christine Gaborit (UDAF), Lucie Lallemand (aide à la personne), Sonia Neveu (assistante sociale), Sylvie Payet (présidente du club des Aînés) et Sébastien Remaud (infirmier).



Le 29 Avril, le CCAS et la municipalité ont organisé le repas des Aînés dans une ambiance chaleureuse, joyeuse et festive. Une occasion de se retrouver que les 100 convives n'auraient pas voulu manquer !

LES SENTIERS PÉDESTRES DU PARC SOUBISE



Stéphane BARBARIT
2ème Adjoint
Voirie, Urbanisme, Assainissement
Espaces Verts

Les sentiers pédestres communaux empruntant la forêt du Parc Soubise sont soumis à quelques règles de bonne conduite et ce suivant les accords conclus entre le Groupement forestier du parc Soubise et la commune de Vendrennes depuis 2012.

Les usagers des itinéraires de promenade et de randonnée de la commune inscrits au plan départemental doivent respecter l'environnement des sentiers de randonnées (faune, flore).

Les animaux doivent y être tenus en laisse, il est interdit d'y fumer et il est interdit de stationner devant les entrées des allées.

Les piétons y sont autorisés toute l'année. Les vélos et cavaliers ne peuvent circuler que du 1 mai au 1 Novembre, sauf pour l'allée reliant l'étang du Cellier à Pont Brejou, qui elle, est ouverte toute l'année.

Comme indiqué à chaque entrée des sentiers, ceux-ci sont interdits les jours de chasse et ce, pour des raisons de sécurité. (Plans et dates disponibles en mairie)

Une réfection des sentiers communaux est effectuée chaque année au printemps et à ce titre, l'activité encadrée par les maîtres d'équipage des chasses à courre pratiquée et autorisée en forêt du parc Soubise est soumise à quelques règles, à savoir :

- La circulation des chevaux lors des chasses se fait uniquement sur les bas-côtés des allées.
- Un affichage clair des consignes à suivre pour les cavaliers aux intersections entre forêt privée et chemins communaux est apposé.

Il va de soi que les chevaux de promenade doivent se soumettre aux mêmes règles de circulation.

Les usagers doivent impérativement respecter les itinéraires balisés et en aucun s'en écarter sous peine de verbalisation par les autorités compétentes chargées de faire respecter la loi en forêt privée.

Ce sont des chemins forestiers aménagés pour votre confort et la tranquillité de tous. La période hivernale n'exclue pas la rétention d'eau dans certaines portions et il faut donc s'y préparer quant à son équipement personnel (chaussures adaptées notamment).

Bonne promenade à tous, dans le respect pour que chacun prenne plaisir dans ses activités respectives.

Travaux des vestiaires du football : le chantier avance !



Thierry PINEAU
4ème Adjoint
Bâtiments

La première phase des travaux est désormais achevée avec la réalisation d'une extension de 60 m² d'un club-house, et d'une seconde extension comprenant : deux vestiaires joueurs de 30 m², d'un local technique, puis d'un local rangement pour les équipements sportifs.

La seconde phase est dorénavant engagée avec la rénovation des vestiaires existants. Ces espaces accueilleront prochainement deux vestiaires arbitres, deux vestiaires joueurs, un bloc sanitaire ainsi qu'un bureau.

Les travaux se poursuivent avec la pose des ouvertures et des cloisons sèches, avant d'entamer les finitions et les travaux de peinture.

Le chantier avance conformément au calendrier prévu. La réception de l'ensemble des travaux est programmée pour la fin du mois d'octobre.

Ce projet permettra au club de bénéficier d'installations modernes, confortables et adaptées à ses besoins, au service de la pratique sportive à Vendrennes.

Au-delà de ce chantier, la municipalité et l'USMV poursuivent leurs échanges dans un climat de confiance, d'écoute et de concertation. Ce dialogue ouvert et constructif permet de réfléchir ensemble aux futurs besoins du club et aux évolutions des équipements sportifs de la commune.

Sportivement.



Club House



Vestiaires en cours



Nouveaux vestiaires

Vous pouvez découvrir le logo créé en ce début de mandat

Le Conseil Municipal des Enfants poursuit ses actions avec enthousiasme depuis leur élection en Septembre dernier.

Un **GRAND MERCI** à Alain et Sandra pour leur investissement auprès des enfants et pour les nombreux projets mis en place au cours de leur mandat.

Place désormais à la nouvelle équipe composée de Mélanie, Aurélie et Clément. Une première rencontre avec les enfants a eu lieu le 20 avril afin de faire connaissance et d'échanger autour de leurs envies et projets pour cette fin d'année.



Goûter au Parc du Benêt avec les nouveaux conseillers municipaux en charge du CME

Parmi les actions à venir :

- la mise en place de caches afin de créer un parcours de géocaching pour découvrir la commune de manière ludique ;
- la plantation d'un arbre en l'honneur des enfants nés en 2025 ;
- ainsi que la diffusion d'un film ou dessin animé en fin d'année.

De beaux projets en perspective, portés avec motivation par les jeunes élus du CME !



Commémoration du 8 Mai



MélanieLOIZEAU
3éme ADJOINTE
Finances, Communication, CME



Clément RECROSIO
Délégué adjoint, Vie associative, Communication, CME



Aurélie BELLANGER
Conseillère municipale, Communication, CME

URBANISME

Vous avez un projet de travaux ? Extension, abri de jardin, ravalement de façade ou changement de fenêtres... Avant de vous lancer, quelques démarches administratives sont indispensables.

Déclaration préalapble ou permis de construire ?

- Déclaration préalable : petits travaux (clôture, abris de jardin < 20m²,...)
- Permis de construire : projets plus importants

Anticipez les délais

- 1 mois pour une déclaration préalable
- 2 à 3 mois pour un permis de construire

Ces autorisations garantissent le respect des règles d'urbanisme.

La mairie vous accompagne. Le service urbanisme est à votre disposition pour vous aider. Toutes vos démarches sont accessibles en ligne sur **https://cartads.cc-paysdesherbiers.fr/guichet-unique**

Respecter le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Le PLUI définit les règles : hauteur, implantation, matériaux...
Avant tout projet, pensez à le consulter ou à contacter la mairie.
Le PLUI est disponible sur www.paysdesherbiers.fr

Travaux sans autorisation : attention !

sans autorisation, vous risquez :

- des sanctions financières
- une remise en état obligatoire

DEVOIR CIVIQUE

LE RECENSEMENT CITOYEN :

Une obligation à partir de 16 ans et deux posibilités !

- Je vais sur la liste MAJDC.FR

Je me connecte ou je crée un compte si je n'en ai pas et me laisse guider.

- Je vais à la mairie avec une pièce d'identité et le livret de famille de mes parents.

Démarche obligatoire pour être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté à l'issue de laquelle tu recevras un certificat de participation indispensable pour toute inscription à un examen (CAP, BAC, permis...) .





S'inscrire sur les listes électorales, c'est pouvoir voter et faire entendre sa voix. Un geste simple, essentiel pour la démocratie. Formulaire papier en mairie , ou inscrivez-vous directement sur https://inscription.elections.interieur.gouv.fr Prochaines élections en avril 2027.

INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE

Les inscriptions au restaurant scolaire , géré par la mairie, sont indispensables pour assurer un accueil de qualité aux enfants. Pensez à inscrire votre enfant dans les délais afin de garantir sa prise en charge à la rentrée prochaine.

Les nouvelles familles arrivant sur Vendrennes et concernées sont invitées à s'inscrire sur le site de la commune : www.vendrennes.fr ou à se rendre en mairie pour retirer un dossier papier.

Inscription possible dès le mois de juin jusqu' au mois de juillet



INFOS PRATIQUES

Horaires d'accueil du public Mairie pour cet été : du lundi 13 juillet au dimanche 16 août

- Du lundi au vendredi : 9h à 12h
- Fermeture les samedis

Horaires déchèteries

Vendrennes : Lundi / vendredi/ samedi : 9h00- 12h00
(exclusivement pour les déchets verts)
Les Herbiers : lundi/ mercredi/ vendredi/ samedi : 9h00- 12h00
Lundi/ mardi/ mercredi/ jeudi/ vendredi/ samedi : 14h00- 17h30

Horaires à respecter pour les travaux extérieurs

Activités professionnelles sur la voie publique ou dans les propriétés privées
Du lundi au Vendredi : 7h -20h
Samedi : 8h - 19h
Dimanches et jours fériés : interdiction (sauf urgence ou dérogation mairie)

Appareils de bricolage, de jardinage ...
Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h / 14h - 19h30
Samedis : 9h - 12h / 15h - 19h
Dimanches et jours feriés : 10h - 12h

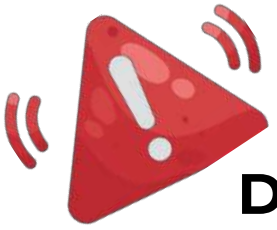
Depuis octobre 2021, les habitants du Pays des Herbiers peuvent faire appel aux services d'un conseiller numérique, mobile sur l'ensemble des 8 communes.

- Découvrir et utiliser les outils de messagerie électronique
- Découvrir et utiliser les réseaux sociaux
- Suivre des visios : Zoom, Skype, etc.
- Réaliser des démarches administratives
- Aider à la recherche d'un emploi : découvrir et utiliser les plateformes
- Accompagner ses enfants : suivre la scolarité...
- Sécuriser ses connexions
- Protéger ses données personnelles
- Vérifier les informations...

Service gratuit accessible aux personnes majeures du Pays des Herbiers

Permanences dans chacune des communes du Pays des Herbiers

Contact :
CIAS du Pays des Herbiers
Sylvain Rineau, conseiller numérique
s.rineau@lesherbiers.fr
02 51 91 29 78



Démarchage à domicile !

Lors de démarchages à domicile de certaines entreprises, pensez à demander la carte Pro, renseignez-vous sur les délais de rétractations et surtout ne **JAMAIS** signer le jour même !



La gendarmerie à mis au point cinq règles d'or en Vendée :

- Je n'ouvre pas ma porte à des inconnus
- Je ferme toujours ma porte à clef
- Je ne détiens pas et je ne transporte pas d'importantes sommes d'argent liquide
- Je range mes clefs de maison et de voiture, ainsi que mes papiers importants dans un lieu sûr
- Au moindre doute, je compose le 17 pour alerter la gendarmerie ou la police.



A Vendrennes, retrouvez nos services essentiels à la Poste Agence Communale !

La Poste Agence Communale vous accueille dans ses locaux. Vous y serez accompagné(e) pour accomplir vos principales opérations postales.
Si vous êtes client La Banque Postale, vous pourrez bénéficier d'un service de dépannage financier. Grâce à un accès libre et gratuit à internet, vous aurez également accès à vos comptes en ligne sur le site La Banque Postale.

Les services accessibles au sein de La Poste Agence Communale

Service courrier-colis :

- Retrait et dépôt de colis, de lettres et de recommandés
- Affranchissement de colis et de lettres
- Achat de timbres, d'enveloppes Prêt-à-Poster et d'emballages colis, d'enveloppes de réexpédition et d'emballage Prêt-à-expédier Chronopost
- Services de proximité : réexpédition, garde du courrier, pack déménagement

Services Financiers :

- Retrait et versement d'espèces sur compte courant ou compte épargne La Banque Postale, dans la limite de 500 € par compte sur une période de 7 jours glissants.

Autres services :

- Achat de produits La Poste Mobile : cartes SIM, abonnements sans engagement, forfaits + mobile
- Réalisez vos démarches administratives en lignes, auprès d'organismes publics grâce à un ilot numérique en accès libre et gratuit (CPAM, Pôle Emploi, CAF, Finances Publiques…)

LA POSTE AGENCE COMMUNALE

8 Bis route de l'Océan - 85250 VENDRENNES
02-51-66-06-27

Du mardi au vendredi : 14h - 17h
Le samedi : 9h - 12h
Fermeture estivale : du samedi 8 août au samedi 22 août inclus
Les instances seront disponibles à l'Agence Postale de L'Oie (mairie)

LA POSTE

Reconnaître les nids : guêpes ou frelons ?

Ne prenez aucun risque avant identification

Il est crucial d'identifier l'espèce pour adapter le traitement. Un nid de frelon asiatique demande une logistique bien plus lourde qu'un simple nid de guêpes de terre.

Le nid de guêpes : De couleur grise, il ressemble à du vieux papier mâché. Sa taille varie d'une balle de tennis à un ballon de basket. On le trouve souvent dans les boîtes à rideaux, les greniers, ou suspendu sous un avant-toit.

Le nid de frelons européens : Souvent installé dans l'obscurité (troncs d'arbres creux, cheminées). Il est plus brun et l'entrée se situe toujours en bas. Il est moins agressif que le frelon asiatique mais sa piqûre est très douloureuse.

Le nid de frelons asiatiques : Très imposant, il est souvent de forme sphérique ou en poire. Contrairement aux autres, son entrée est un petit trou latéral. On le trouve principalement en pleine lumière, très haut dans les arbres ou sous des charpentes ouvertes.











Rendez-vous sur **: https://traitement-nuisible.com/nid-frelon-guepe/**

Effaroucheurs : destinés à faire fuire les corbeaux et les corneilles

Les effaroucheurs sont importants pour protéger et sauver les cultures en éloignant les animaux nuisibles. Cependant, leurs détonations ou sons répétés peuvent provoquer des nuisances sonores pour les riverains. Nous en appelons au bon sens et respect de chacun.

Pour vous aider, voici quelques règles pour bien cohabiter :
L'utilisation de canons effaroucheurs est soumis à réglementation préfectorale. Arrêté n°22/CAB/399 du 31 mai 2022



Strictement limitée à la période de sauvegarde des semis et des récoltes, et durant trois semaines max.



Du lever du soleil au coucher du soleil (heures légales)



Implantation à +250m d'une habitation ou d'un local régulièrement occupé

Et si chaque petit geste changeait tout pour nos rivières ?

Nos rivières, nos nappes, nos sources... l'eau qui coule chez nous est bien plus qu'un simple filet qui sort du robinet : c'est la vie de tout un territoire. L'EPTB de la Sèvre Nantaise lance une grande campagne pour rappeler à quel point **nos gestes quotidiens ont un impact direct sur l'eau et les milieux aquatiques.**

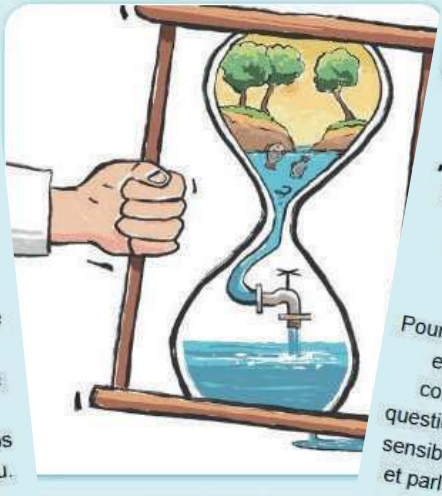


GESTE N°1 : "LA RIVIÈRE COMMENCE AUSSI À LA MAISON"

Il s'agit ici de comprendre que chaque geste compte. Cette première affiche est l'introduction du thème de notre campagne pour faire comprendre que chaque geste compte. Elle met en lumière l'impact de nos actions quotidiennes sur la qualité de l'eau.







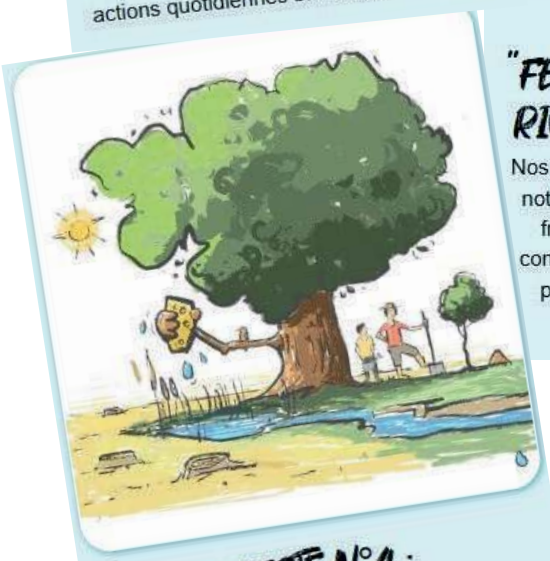


GESTE N°3 : "MOINS DE GOUDRON, C'EST MOINS D'EAU DANS LE SALON...?"

Pourquoi faire le lien entre imperméabilisation et inondation ? En quoi sommes-nous concernés en tant que citoyen sur cette question ? Pour évoquer ce sujet complexe et sensible, revenons (encore) au cycle de l'eau et parlons ensemble des gestes possibles...

GESTE N°2 : "FERMEZ LES ROBINETS, LA RIVIÈRE EST CONNECTÉE..."

Nos rivières nous fournissent l'essentiel de notre eau ! Mais nos usages peuvent les fragiliser... Découvrez comment agir concrètement pour limiter notre impact et préserver cette ressource vitale pour aujourd'hui et pour demain.



GESTE N°4 : "VIVONS SEREINS... PLANTONS POUR DEMAIN !"

Sécheresse des sols, baisse des niveaux d'eau dans les rivières et les nappes, îlots de chaleur en zone urbaine, perte de biodiversité, dégradation de la qualité de l'air, de l'eau et des sols...et si l'arbre était LA solution à tous ces enjeux ?!







GESTE N°5 : "LES CACHETONS, C'EST PAS POUR LES POISSONS"

De notre armoire à pharmacie jusqu'aux rivières, il n'y a parfois qu'un pas. Nos médicaments prennent soin de nous, mais ils peuvent aussi avoir un impact sur l'environnement. Comprendre le lien entre santé, rivières et biodiversité, c'est apprendre à protéger notre planète... et nous-mêmes ! Découvrez les bons gestes à adopter.

NOUVELLE ENTREPRISE



BAR & RESTAURANT LD'6 vous accueille dans une ambiance simple et conviviale.

Géré par Laetitia notre établissement vous accueille du lundi au vendredi pour une restauration ouvrière le midi.

Florian et Linda ont à cœur de vous préparer des petits plats simple, généreux et fait maison.
En salle, Babeth et Madina seront là pour vous accueillir avec le sourire et faire de votre passage un moment agréable.

Le bar est également ouvert les vendredis de 18h à 2h et dimanches de 18h à 23h pour partager un moment entre amis ou en famille dans la bonne humeur.

Au plaisir de vous accueillir prochainement !

"LA PETITE OURSE"

Toute l'année, confiez votre enfant à la micro-crèche ADMR La Petite Ourse !
Située à Vendrennes, la micro-crèche La Petite Ourse accueille vos enfants de 2 mois et demi à 4 ans, du lundi au vendredi de 7h à 18h45 (fermeture les 3 premières semaines d'août).

Une solution flexible pour tous vos besoins

- Un accueil régulier
- Une garde ponctuelle ou occasionnelle
- Un accueil d'urgence (en cas de besoin exceptionnel, par exemple si une assistante maternelle est en congé ou en arrêt maladie)

L'équipe de La Petite Ourse s'adapte à votre rythme et vos contraintes, avec la possibilité de garde à domicile pour les horaires atypiques.

L'**ADMR** : Premier réseau associatif français de crèches et services à la petite enfance, l'ADMR s'engage pour l'inclusion avec l'accompagnement à l'intégration des enfants en situation de handicap et une prise en charge individualisée.

Les enfants sont encadrés par des professionnels diplômés en petite enfance (Auxiliaire de puériculture, Assistant d'accueil petite enfance, Éducateur de jeunes enfants, Infirmier puéricultrice) et recrutés pour leurs compétences et leurs qualités relationnelles.

Pour connaître nos tarifs et les aides disponibles (CAF, etc.), contactez-nous :
Lapetiteourse@admr85.org | 02 51 57 62 77
3, rue du Soleil Levant, 85 250 VENDRENNES

NOUVELLE ASSOCIATION SPORTIVE



Notre association ouvre ses portes aux sportives et sportifs de plus de 40 ans souhaitant pratiquer une activité multisports (Ultimate, badminton, handball...) dans une ambiance chaleureuse.
A partir de septembre 2026, nous nous retrouverons le mercredi soir de 19h30 à 21h30 à la salle de sport pour partager un moment de sport et de bonne humeur.
Le groupe est volontairement limité à 30 personnes pour garantir un confort et l'esprit de convivialité. Si vous êtes intéressés vous pouvez nous contacter au 06 88 73 23 51 ou au 07 87 77 00 83.
Des séances d'essais seront proposées. (Dates à définir)

LE FOYER DES JEUNES



Cette année, le Club des Jeunes de Vendrennes compte 48 adhérents. Au foyer, lieu convivial , les jeunes aiment se retrouver. Des jeux sont mis à leur disposition (baby-foot, billard, Xbox)...et organisent des repas ou soirées à thème.
Le 28 mars, ils ont renouvelé l'opération "Lavage Autos". Nombreux à s' y investir ils ont pu récolter environ 800 €. Ils remercient l'ensemble des personnes qui ont répondu présentes à l'événement. Cette somme leur permettra de financer une partie de leur sortie canoë à Poupet en septembre. Enfin, ils organisent pour février 2027, un week-end à la neige à Saint-Lary, l'occasion de passer un chouette week-end tous ensemble. Espérons que la neige soit au rendez-vous !

Comme chaque année, le Club des Jeunes organise le Noël au foyer, moment très convivial à l'approche des fêtes, apprécié de tous, petits et grands. La nouvelle formule de l'an passé avec la participation de l'OGEC et du Marché de Printemps avait séduit les Vendrennais. C'est pourquoi, il a été décidé de renouveler ce nouveau concept.



SAVE THE DATE

Samedi 12 Septembre : Sortie des jeunes
Vendredi 11 Décembre : Noël au foyer
Les 6 et 7 mars 2027 : Week-end ski

Informations et renseignements :
Fabrice Godet 06 07 97 85 25 ou Christophe Gobin 06 48 04 06 11 ou clubdesjeunesvendrennes@gmail.com

Des moments conviviaux et de beaux projets à venir pour l'OGEC



L'OGEC tient à remercier chaleureusement toutes les personnes ayant participé à l'après-midi jeux de société organisée en février. Ce moment convivial a rencontré un très beau succès et a permis de réunir petits et grands autour des jeux de société. Cette journée s'est clôturée par un apéro convivial.

Un grand merci également pour vos dons de vêtements : grâce à votre mobilisation 3,5 tonnes ont pu être collectées.

SAVE THE DATE

- 15 novembre 2026 : Loto
- 4 décembre 2026 : vente de sapins de Noël
- 11 décembre 2026 : soirée de Noël en collaboration avec le Foyer des Jeunes et le Marché de Printemps
- 13 mars 2027 : soirée à thème... mais chut, le secret sera bientôt dévoilé !

L'OGEC remercie l'ensemble des bénévoles, partenaires et familles pour leur soutien et leur implication tout au long de l'année.



Les maîtresses ont réalisé des décors à l'entrée de l'école à chaque retour de vacances, en lien avec le thème étudié en classe.

Le 24 avril dernier s'est tenu notre tournoi de TacTik, dans une ambiance conviviale et pleine de bonne humeur qui a su ravir petits et grands. Ce moment de partage a une nouvelle fois montré l'importance de ces temps forts dans la vie de notre association.

Un grand merci à tous les partenaires, participants et bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette soirée !

Lors des vacances d'Avril, une vingtaine de jeunes ont participé à la vente de viennoiseries avec Acti'Fun. Le but de cette vente est d'aider à financer nos projets d'animation. Ce projet a été réalisé en partenariat avec la boulangerie «La Brioche de Vendrennes». Nous remercions les familles ayant participé à cette action qui a bien fonctionné. Merci également aux jeunes et à leur famille pour leur implication dans ce projet.





Le centre de loisirs fonctionne selon un mode associatif. L'association assure une partie de la gestion administrative et financière, et organise des événements tout au long de l'année afin de financer les salariées et les activités du centre.

Aujourd'hui, nous ne sommes plus que 6 bénévoles actifs, ce qui rend la gestion et l'organisation de ces actions de plus en plus difficiles. Pour continuer à faire vivre l'association et soutenir le fonctionnement du centre, nous avons réellement besoin de renfort.

Que ce soit de manière régulière ou ponctuelle, chacun peut s'investir selon ses disponibilités : aide à l'organisation d'événements, soutien administratif, gestion ou logistique… toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Rejoignez-nous !

Pour suivre notre actualité, suivez-nous sur notre page Facebook : Association Les Arlequins
Le bureau des Arlequins
Contact : assolesarlequins@gmail.com

SAVE THE DATE

Portes ouvertes pour les nouvelles familles le 31 août.
Vente de gâteaux St Michel courant septembre
Vente Chocodic en octobre/novembre
Vente de parfums en fin d'année.
Tournoi de palets le 14 novembre 2026
Nous espérons vous y retrouver nombreux !

ARTISANS COMMERÇANTS VENDRENNAIS

En début d'année nous avons voté le nouveau bureau avec un départ (Sonia, un grand merci à elle pour toutes ces années à s'investir dans le bureau) et 3 nouveaux arrivants :

- Carmen Merlet les œufs bio de Carmen
- Emilien Bossard DTM
- Seiller Flavien DPO

Bienvenue à eux !!!

Pour l'année 2026, L'association des artisans et commerçants de Vendrennes met en valeur chaque semaine une société de Vendrennes sur les réseaux sociaux.
Nous allons aussi organiser, comme l'an dernier, une soirée inter-entreprise en fin d'année afin de renforcer les relations entre les différentes sociétés de Vendrennes.

Et en 2027 retour de notre foire commerciale !!!

Ci-dessous, le nouveau bureau :

- **Présidente** : Ripoche Séverine
- **Vice-président** : Loizeau Pascal
- **Trésorier** : Coutant Gaël
- **Secrétaire :** Ouvrard Franckie

Membres du bureau : Merlet Carmen, Moreau Nicole, Piveteau Katleen, Lesueur Clara, Bossard Emilien, Seiller Flavien



Quelle saison pour le VVB !

Félicitations à l'ensemble des joueurs et joueuses qui ont porté haut les couleurs de Vendrennes, sur les terrains de Vendée comme à l'échelle régionale. Engagement, progression et esprit d'équipe ont été au rendez-vous tout au long de l'année.

Les catégories majeures ont une nouvelle fois montré l'exemple. Les M18, engagées en excellence régionale, décrochent une très belle 2e place. L'équipe sénior féminine, également en région, termine 3e de R2 et valide une montée méritée en R1 pour la saison prochaine. Du côté des hommes, les séniors masculins se classent 4e du championnat départemental. L'équipe loisir n'est pas en reste avec une 4e place en excellence.



Chez les plus jeunes, la relève est bien là. En M15, deux équipes féminines étaient engagées : la formation en 4x4 termine 6e, tandis que l'équipe en 6x6 devient championne départementale. Les M13 s'illustrent avec une 2e place en excellence, et les M11 atteignent la finale de la Coupe de Vendée. Sans oublier les M7 et M9, présents sur les plateaux tout au long de l'année, qui construisent déjà les succès de demain.

Un immense bravo également aux entraîneurs et à l'ensemble des bénévoles. Leur investissement a été essentiel pour encadrer les équipes et faire vivre le club à travers de nombreuses actions : vide-greniers, concours de belote, tournoi inter-entreprises, tournoi interne, ramassage de ferraille et tournoi sur gazon.

Nous tenons à remercier nos partenaires, indispensables au bon fonctionnement du club aujourd'hui ! Et pour poursuivre l'aventure demain, leur soutien restera essentiel... tout comme celui de futurs partenaires que nous serions ravis d'accueillir à nos côtés.

Forts de cette belle dynamique, nous abordons la saison 2026/2027 avec ambition et un encadrement renforcé. Envie de nous rejoindre ou de découvrir le volley ? Le club accueille tous les âges, dès 3 ans avec le baby volley. Nous recherchons également des bénévoles prêts à donner un peu de leur temps, que ce soit pour faire vivre nos événements ou s'investir au sein du bureau. Envie de rejoindre l'aventure ? Faites-vous connaître, nous serons ravis de vous accueillir !

Merci à tous pour votre soutien

et rendez-vous le 6 septembre au parc du Benêt pour notre traditionnel vide-greniers.

La saison qui vient de s'achever restera dans les mémoires. Au-delà des bons résultats sportifs, c'est surtout l'engagement collectif qui aura marqué cette année : de nombreuses finales disputées (4), des déplacements en bus inédits, et des supporters présents en nombre au bord des terrains.

L'aboutissement d'un beau parcours : l'équipe A valide sa montée en D2, couronnée par la meilleure défense toutes poules confondues. Une récompense collective qui reflète le travail accompli tout au long de la saison, confirmée par le parcours en Critérium de Vendée.

Nos arbitres continuent leur progression
Malone Vincendeau, Timéo Sellier et Louis Jaud continuent à faire la fierté du club. Après plusieurs observations et une épreuve théorique, Louis Jaud obtient le titre de Jeune Arbitre de la Fédération, lui ouvrant les portes d'un niveau supérieur avec l'écusson de la FFF. Timéo et Malone, de leur côté, sont en bonne voie pour accéder au niveau Ligue la saison prochaine. Bravo à eux !

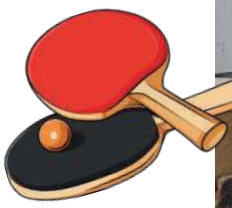
Les rendez-vous à ne pas manquer :
- 29 août 2026 : Matinée de l'USMV
- 31 octobre 2026 : Soirée Halloween
- 9 janvier 2027 : Trophée futsal U9
- Printemps 2027 : Marche gourmande de l'USMV
- 5 juin 2027 : Tournoi de Sixte de l'USMV

Merci à tous pour cette magnifique saison !

L'année sportive 2025/2026 vient de se terminer pour le club de tennis de table de Ste Flo/Vendrennes, avec de très belles choses à retenir.



Tout d'abord, le nombre de licenciés : 83, en hausse par rapport à l'année dernière, notamment avec une section loisir / retraités qui accueille de plus en plus de monde. Vendrennes est encore cette année la commune la plus représentée en termes de licenciés, preuve de la place importante du club dans la commune.



Cette année est aussi marquée par une réussite sur le plan compétitif, avec 6 équipes seniors engagées, dont une équipe en régionale 3 qui a su se maintenir dans cette division. Également, nous comptons actuellement une D4, une D3, deux D2 et une pré-région, permettant ainsi à tout le monde d'évoluer à son niveau.

Parfois en plus de jouer dans les compétitions seniors, nos jeunes nous ont aussi permis d'engager une équipe minime et une équipe cadets/juniors. Celles-ci ont évolué au niveau de D2 sur la 2nd phase (en 2026). L'équipe cadets/juniors s'est placée à la tête de sa poule et a terminée en bas du podium lors de la rencontre des meilleures équipes de D2.

Ces résultats sportifs sont le fruit du travail des joueurs et également de leurs entraîneurs, Fabrice Connil et, depuis début 2026, Quentin Loison, entraîneur diplômé.

Le tennis de table (ou ping pour les intimes), est un sport de convivialité et de partage, où l'entraide et la bienveillance sont clés. Chaque année les membres du bureau s'investissent pour organiser divers évènements ouverts à tous comme son tournoi Gentleman le dernier week-end avant Noël, ou plus récemment son tournoi PPC fin septembre / début octobre.

Ces évènements permettent de rassembler les gens de la commune et des alentours, y compris ceux qui sont moins familiers avec le tennis de table.

Enfin, ce début d'année 2026 a été marqué par un triple anniversaire exceptionnel : les 20 ans de la fusion des clubs de Vendrennes et Sainte-Florence, les 70 ans du club de Sainte-Florence et les 40 ans du club de Vendrennes. Les 200 participants ont pu profiter de la venue de Christophe Legoût, oncle des frères Lebrun et d'un repas suivi d'une soirée dansante pour fêter cet anniversaire

Un grand merci à tous pour l'année passée, au plaisir de vous voir l'année prochaine, lors d'un évènement organisé par le club ou derrière la table.

Présidents : JOBARD Hervé – CONNIL Fabrice
Secrétaire : CHAUVET Lucas
Trésorière : AVRIT Christelle
Pour ceux qui veulent rejoindre le club, n'hésitez pas à nous contacter : stflovend@gmail.com

LES Z'AMIS DE LA MARPA

L'objectif de l'association est de participer à la vie de la MARPA en proposant animations, spectacles et sorties aux résidents.

Adhérer à l'association.
Vous recevrez toutes les informations par mail à partir des comptes rendus de réunion du bureau de l'association.

Vous êtes retraités, vous serez invités gratuitement aux spectacles de la MARPA.
Vous vivrez des moments conviviaux avec les résidents.
Carte d'adhésion : 5 € à l'année

S'adresser MARPA Clair de lune à Madame la directrice Tel 02.51.66.11.51 ou aux membres du bureau : Claude Rousseau président, Maryse Jobard, vice-présidente, Christine Gaborit Trésorière, Marie Claude Brémand secrétaire, ou à tout autre des membres du bureau :, Marie-France Boisseleau, Louis-Paul Boudaud Dédette Brémand, Maryvonne Brochoire, Marie-Hélène Grimaud, Christine Raynart.

Rue du Soleil Levant - 85250 VENDRENNES
Tèl : 02 51 66 11 51 - marpa.clairdelune@orange.fr

Suite à l'Assemblée Générale du 25 Février 2026 des modifications sont intervenues au sein du Conseil d'Administration. Claude Piveteau, vice-président depuis de nombreuse années a demandé à se retirer.
Marie-France Boisseleau a été élue



Conseil d'Administration a élu son nouveau bureau :

- Président : Roger Gaborit
- Vice-Président : Daniel Moreau
- Secrétaire : Rémy Durandet
- Trésorier : Claude Rousseau

Jeudi 21 Mai à l'initiative de l'UNC, 3 associations Vendrennaises, les Amis de la MARPA, le Club des Ainés et l'UNC ont fait voitures communes pour une visite de « l'Historial de la Vendée ».



Merci à l'antenne Croix Rouge des Herbiers pour le transport des résidents de la MARPA.

- **Dimanche 5 Juillet 2026** : Congrès Départemental de l'UNC 85 à Ste Cécile.
- **11 Novembre 2026** : Commémoration armistice 1918. À Vendrennes puis à Mesnard pour les 3 sections ; Beaurepaire, Mesnard et Vendrennes.
- **Vendredi 4 Décembre 2026** : Concours de belote.
- **Samedi 5 Décembre 2026** : Cérémonie à la mémoire des Morts en Afrique du Nord (3 Vendrennais)
- **Mercredi 17 Février 2027** : Assemblée Générale de l'UNC Vendrennes.

VENDRENNES COMITÉ des fêtes

Le comité des fêtes a démarré l'année avec une nouveauté : l'organisation de son tout premier dimanche huîtres. Cette première édition a été une belle réussite, avec une forte participation et de nombreux retours positifs, encourageants pour les prochaines années.

Dans cette dynamique, nous avons poursuivi nos efforts pour proposer des événements toujours plus conviviaux. À l'occasion de la fête de la musique, une attention particulière a été portée sur la décoration, avec des bonhommes colorés pour créer une ambiance festive. Côté animation, les groupes de musique étaient une nouvelle fois au rendez-vous, accompagnés cette année d'une nouveauté : la présence d'une banda, qui a su apporter une touche supplémentaire de dynamisme à la soirée. Un DJ est également venu compléter la programmation. Cette édition a rencontré un très beau succès.

Le comité des fêtes évolue également avec la création d'un nouveau logo, reflétant une image dynamique et moderne de l'association.

Enfin, les « Vendredis du comité » font leur retour cet été. Nous vous donnons rendez-vous les 10 juillet, 31 juillet et le 28 août pour partager ensemble de nouveaux moments festifs.
Nous espérons vous retrouver nombreux lors de ces prochaines manifestations !



Interview
de deux résidents et d'un agent



Rencontre avec Bernard T, 77 ans, né à Mesnard-la-Barotière où il habitait avant d'entrer à la MARPA en juillet 2024.
Il travaillait dans une usine sur les Herbiers qui fabrique de l'alu.

Comment êtes-vous arrivé à la MARPA ?
"J'avais quelques soucis de santé et étais hospitalisé à Montaigu... La proposition m'a été faite d'entrer... alors pourquoi pas, je ne souhaitais plus rester seul chez moi car plus en sécurité.
Pas de regret et je suis encore très autonome et un rien m'occupe "

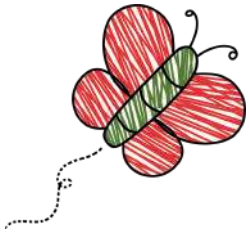
Comment occupez-vous vos journées ?
"Je prends mon temps, pas d'impératif...je lis mes revues, le journal, je regarde si mes fraises et mes tomates poussent ... J'aime bien rester seul ...mais j'aime les visites de mes amis, faire du vélo d'appartement dans le petit salon et regarder le vélo, le foot à la télé. Autrefois, j'aimais aller au Puy du Fou, j'étais puyfolais. "

Comment définiriez-vous la MARPA ?
"Un lieu parfois triste car beaucoup d'individualisme, mais aussi plein de jolies personnes pour échanger et être occupé. MERCI de la disponibilité et de la bienveillance du personnel et des bénévoles des Z'amis de la MARPA, Il n'est pas toujours facile de se faire une place. Je m'y sens en sécurité ..."

***si vous étiez un dessert cela serait ?**
"Un gâteau à la crème ou une glace. "

***Si vous étiez une émotion, un sentiment cela serait ?**
"Je serais la joie, la bonne humeur car j'aime la plaisanterie."

***Si vous aviez un rêve cela serait** :
"d'avoir une baguette magique pour remonter le temps et revenir 20 ans en arrière ..."





Marie R, 89 ans à la MARPA depuis décembre 2025. Née et toujours vécu à St André Goule d'Oie. Pas vraiment de métier mais on disait aide familiale.
Elle a eu trois enfants et une vie très active !

Comment êtes-vous arrivée à la MARPA ?
Très fatiguée car j'avais accompagné mon mari dans sa maladie, c'était mon devoir... Je ne mangeais plus. J'ai visité la MARPA avant l'été et 5 mois après je rentrais... pas facile comme décision... Je n'avais pas imaginé entrer en structure mais rester à la maison comme ma maman (95 ans)... Mais je devais le faire pour rassurer mon entourage !

Comment occupez-vous vos journées ?
Je ne trouve pas le temps long, je lis, je regarde la télé, je me promène, je discute avec les autres, je vais aux activités, à la messe... j'aime les fleurs, la nature... j'ai la chance d'être du côté de la verdure et de la voir par la fenêtre.
J'aime recevoir à la maison, la bonne humeur autour de la table, dans mes échanges... J'aime discuter et aller à la rencontre des autres résidents.

Comment définiriez-vous la MAPA ?
Un lieu accueillant et chaleureux. Je me suis sentie bien dès le départ de par l'accueil de certains résidents et la bienveillance du personnel... et moi, j'essaie de faire tout pour que cela se passe bien avec les gens !

***si vous étiez un dessert, cela serait ?**
Un dessert avec du chocolat et des fruits... à la fois doux et fort.

***Si vous étiez une émotion, un sentiment cela serait ?**
La sensibilité, la douceur, car j'ai envie de voir tout le monde heureux et en paix !

***Si vous aviez un rêve cela serait ?**
Je voudrais bien être assez indépendante pour rendre la vie douce à mon entourage !



Je m'appelle Séverine Splingart, 53 ans.
Employée depuis 14 mois à la MARPA suite à une reconversion professionnelle, après avoir obtenu le diplôme d'état d'accompagnant éducatif et social.
Mes missions : l'accompagnement du quotidien des résidents, la préparation et le service des repas ainsi que l'entretien du linge et des locaux.

Qu'est-ce qui vous donne le sourire au travail ?
le bien-être et les échanges des résidents.
Si vous deviez choisir un objet pour décrire votre travail, ce serait lequel et pourquoi ?
Un balai car on balaye le négatif par la positive attitude.
Avez-vous un souvenir de travail à partager avec nous ? Lequel et pourquoi celui-ci ?
Le dimanche après-midi, on allait cueillir des fleurs dans les parterres avec une résidente atteinte de déficience. Nos échanges sur la beauté des fleurs, la clarté de ses propos, et son sourire, m'ont rappelé qu'il ne fallait pas voir que la maladie chez la personne.
Je choisis cet exemple, car l'intégrité de la personne âgée est fondamentale dans notre profession.
Si l'équipe MARPA était un groupe de musique, un film, une chanson que serait-il ?
L'équipe serait le film, « Un petit truc en plus ».
Lorsque vous avez du temps, vous aimez faire ?
Le jardinage, les documentaires historiques.
Si vous étiez un dessert, se serait ?
Un flan pâtissier car simple mais authentique.
Si vous étiez une émotion, un sentiment se serait ?
Je serais l'intérêt car à tous les moments de la vie, on en a besoin.

Si vous avez des surplus dans votre jardin, n'hésitez pas !
Dons possibles de denrées à la MARPA. Essentiellement fruits et légumes

Une église pour Vendrennes

JOURNÉE NATIONALE DU PATRIMOINE
EXPOSITION

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2026

Pour les 150 ans de l'église, fermée provisoirement depuis octobre 2020, l'association « Une église pour Vendrennes » présente une exposition sur l'histoire de l'église, de sa création jusqu'à aujourd'hui et sur le patrimoine religieux ancien et actuel de la commune :

Au programme : Diaporamas, exposition d'Objets Liturgiques, panneaux de photos et de documents, ateliers créatifs pour Jeunes et Enfants

- **Salle Vendrina à Vendrennes dimanche 20 septembre de 10h à 18h**
- **Entrée libre**

Nous faisons appel à tous ceux qui sont prêts à nous confier, le temps de cette expo, des documents ou des photos à montrer, des objets liturgiques utilisés autrefois etc… ou à nous faire part de témoignages et de souvenirs à relater.
Nous faisons aussi appel aux bonnes volontés pour nous aider à l'installation et à la présentation de tout cela. En amont, c'est-à-dire dès début septembre, nous aurons besoin de petites mains pour nettoyer, pour mettre en état tous les objets, qu'il s'agisse de croix, de chandeliers, d'habits etc…
Merci de vous faire connaître par mail uneeglisepourvendrennes@gmail.com, auprès d'un des membres du conseil d'administration : Jean Michel Auger, Maria Cousseau, Christian de Chabot, Loïc Gaborit, Jean-Luc Jobard, Marie-Joseph Seiller, Louis-Marie Seiller ou au 06 52 51 52 90

Le Club des aînés

Le club des aînés de Vendrennes est ouvert depuis plus de 50 ans à l'ensemble des habitants de la commune âgés de plus de 60 ans.
Il permet de se retrouver et de passer un agréable après-midi chaque mardi et de participer aux différentes activités proposées :
- Petite salle Vendrina jeux de cartes, scrabble etc.
-Chaque mardi 2 possibilités de marches : 8/10Km ou 5/6Km.
-Le 3ème mardi du mois : scrabble duplicate.
-Le 1er jeudi du mois : dictée.

Une fois l'an un voyage d'une journée dans la région et un voyage sur une semaine.

Visite d'entreprises ou de sites en fonction des opportunités.
A partir de septembre 2 nouvelles activités seront proposées en essai : Danse en ligne et atelier mémoire.

Plus d'informations :
PAYET Sylvie tél : 06 31 65 31 85 et
DRONNEAU Yannick tél : 06 11 47 17 25



Secours Catholique Caritas France

Secteur St Fulgent



Aide alimentaire :
Si vous avez des surplus de légumes dans votre jardin (tomates, courgettes, etc...), merci de nous contacter au 07 57 48 20 70 nous pouvons les chercher ou vous nous les apportez à la maison sociale les mercredis précédant nos distributions alimentaires : 8 juillet, 7 et 26 août .
Un grand merci pour votre partage et votre générosité !

Boutique solidaire : Maison sociale 2, impasse de la Fière S Fulgent. Fermeture estivale du 6 juillet au 21 août Réouverture le samedi 22 août et tous les samedis de 14h30 à 16h30
Les vêtements d'homme et d'enfant, chaussures et linge de maison sont bienvenus.
Merci aux personnes qui donnent des vêtements Ils doivent être déposés aux horaires d'ouverture de la boutique solidaire.

Aide d'urgence :
Nous restons à l'écoute des besoins des personnes en situation de précarité tout au long de l'été contact : equipelocale.saintfulgent@secours-catholique.org

Apprentissage du français :
Appel aux bénévoles , renseignement au 06 14 03 03 74.

Dates à retenir :
- 10 octobre 9h30 - 16h30 : Braderie , Maison sociale St Fulgent
- 15 novembre à 15h : Concert de la chorale Ofataké des Herbiers, salle Chevigné St Fulgent.

Transport Solidaire Pays des Herbiers

Ce dispositif s'adresse à toute personne de plus de 55 ans valide, domiciliée sur l'une des 8 communes du Pays des Herbiers, dépourvue de moyen de locomotion et ne pouvant faire appel aux systèmes de transport existants.

Informations et inscription dans chaque mairie de la communauté de communes du Pays des Herbiers.

Envie de rendre service? Rejoignez les bénévoles du transport solidaire et offrez un peu de votre temps.

02 51 91 29 78

cias@cc-paysdesherbiers.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique France

N’attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L’EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d’informations:
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr · #canicule

*Canicule info service au 0800 06 6666, appel et service gratuits.
Ouvert uniquement pendant les périodes de fortes chaleurs.

DT08-285-21A – B.& B.E.L

Arbres remarquables : participez à l'inventaire

Et si les plus beaux arbres du Pays des Herbiers étaient… ceux que vous connaissez déjà ? De mai 2026 à octobre 2027, participez à l'inventaire en ligne.

Objectif : mieux connaître, valoriser et préserver ce patrimoine naturel souvent discret, mais essentiel à la qualité de nos paysages.

Dans le cadre de son « Atlas de la biodiversité », la Communauté de communes lance, aux côtés du CAUE de la Vendée (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement), une campagne participative pour recenser les arbres remarquables du territoire.

« **Les arbres font partie intégrante de nos paysages et de notre cadre de vie. À travers cette démarche, nous souhaitons associer les habitants à leur identification et à leur valorisation. Chacun peut contribuer, avec son regard, à mieux connaître et préserver ce patrimoine vivant** », souligne Luc Soulard, vice-président en charge du Développement durable.

Comment participer ?

- Repérez un arbre ou un ensemble d'arbres qui vous semble remarquable
- Prenez une photo
- Partagez votre contribution en ligne via l'Observatoire des Arbres de la Vendée

Toutes les contributions doivent respecter le droit à l'image et la propriété privée.



Visuel : arbre _ crédit Pays des Herbiers



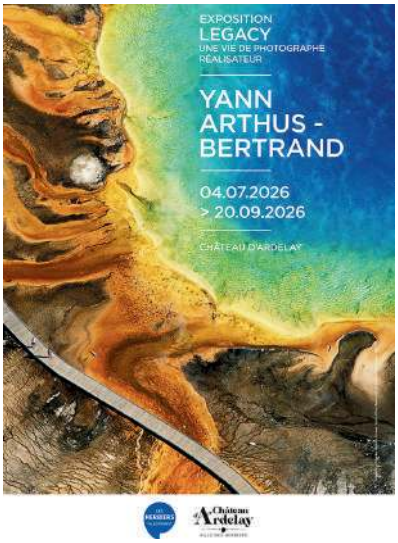
Un été rythmé par plus de 350 animations !

Concerts, visites guidées, marchés, ateliers ou encore sorties nature… Cet été, le Pays des Herbiers propose une programmation particulièrement riche avec plus de 350 animations réparties sur près de trois mois. De la Fête de la musique en juin jusqu'aux rendez-vous de septembre, chaque jour offre une occasion de sortir, découvrir et partager un moment convivial en famille ou entre amis.

Au cœur de cette programmation, les visites guidées de l'office de tourisme constituent un véritable fil rouge. Du Mont des Alouettes aux châteaux d'Ardelay, du Boistissandeau ou de l'Étenduère, en passant par les ruelles de Mouchamps, elles invitent à redécouvrir les richesses du territoire sous un angle historique et sensible. Accessibles à tous, elles rythment l'été et participent pleinement à l'attractivité du Pays des Herbiers.

UN TEMPS FORT DE L'ÉTÉ

Ce n'est pas la première fois que le Château d'Ardelay accueille une exposition d'une telle envergure. Après avoir exposé les photographies de Robert Doisneau et les œuvres de Claude Ponti, la Ville des Herbiers continue de développer son offre culturelle. Le Château d'Ardelay laissera place aux clichés de Yann Arthus-Bertrand, dans une scénographie sur-mesure, pensée pour tirer parti de la beauté de l'édifice. Au-delà des visites libres et commentés, d'autres animations insolites seront proposées au public, comme des brunch-conférences autour des photographies de Yann Arthus-Bertrand ou des séances de Yoga au sein-même de l'exposition.



Une page d'histoire

Une histoire de pain et le début de la brioche Vendéenne

Jean Brosset nous a quittés en décembre 2025. Il était une figure de Vendrennes.
Nous lui rendons hommage.

Je m'appelle Jean Brosset. Je suis né en 1932. À la fin du XIXe siècle, le pain était cuit dans des fours en brique que l'on trouvait dans chaque village. Pour le bourg, il se situait au milieu de la route de l'Océan. La première boulangerie voit le jour en 1904 à l'emplacement actuel. Elle est tenue par Augustin Ageneau, aidé de sa mère, puis vendue en 1924 à Henry Fonteneau. Ce n'est qu'en 1932, l'année de ma naissance, que mon père Jules, ouvrier cultivateur, va faire l'acquisition du fonds de commerce et embauchera un boulanger qui lui apprendra le métier.

Très tôt, j'aide mon père et je fais les tournées avec lui, 63 portes dans la tournée, qui au début se fait à cheval. Puis c'est l'heure de reprendre la boulangerie à mon nom. Je veux réussir, il faut développer. J'ai l'idée de reprendre la recette de ma mère, décédée lorsque j'avais 6 ans, et qui nous faisait d'excellentes brioches. Ce sera chose faite le 1er juillet 1960. Je vais les vendre tous les dimanches matin au marché de Talensac, à Nantes, et ce, pendant un an.

Le succès commence à arriver. En effet, les années 1960, c'est aussi le début des congés payés. Nous sommes au bord de la nationale 160, les Parisiens vont sur la côte vendéenne, ils s'arrêtent à la boulangerie pour acheter le pain du pique-nique, ils achètent aussi la brioche. Le bouche-à-oreille fait le reste, la brioche se vend de mieux en mieux, surtout lorsqu'en 1968 la chanteuse Annie Cordy s'arrête avec son équipe. Au début des années 1970, je suis obligé d'acheter un autre terrain en face de la boulangerie pour faire un grand parking.

Ma femme Anne, que j'ai épousée en 1954 et qui était institutrice à Chantonnay, m'est alors d'un précieux secours pour l'accueil de la clientèle et les tournées, ainsi que son frère Jean-Noël, que nous embauchons dès ses 14 ans pour son apprentissage. Il sera, tout au long de sa carrière jusqu'à sa retraite, l'âme de la boulangerie.



Pour faire cuire tous ces pains et toutes ces brioches, il a fallu investir. Les fours deviennent de plus en plus perfectionnés. En 1964, c'est d'abord un four à vapeur, en 1967 un four au fioul, puis en 1972 le fameux four tunnel Gouet de 25 m de long, la Rolls-Royce des fours, un des plus grands de Vendée, inauguré devant 120 boulangers lors de la mise en place. Mais ce succès suscite des jalousies. Un boulanger installé dans une commune limitrophe décide de s'installer également à Vendrennes et de donner le nom de « brioche de Vendrennes » à sa brioche. Sur les conseils de mon comptable, nous avions déposé la marque auprès de l'INPI. Le tribunal a statué : il n'y aura qu'une seule « brioche de Vendrennes » et c'est la mienne, la recette de ma mère que j'avais retravaillée.

Les semi-remorques s'arrêtaient chaque semaine vers minuit, 1 h du matin, et chargeaient les brioches. Le Vieux Gourmet, à Nancy, une épicerie fine, en prenait quant à elle mille par semaine. Le développement fut rapide, et encore plus lorsque Philippe, mon fils, prit la suite avec son épouse Jocelyne.

Nul doute que notre boulangerie continuera longtemps de fournir aux Vendrennais et à leurs voisins d'excellents pains, brioches et pâtisseries.
« Vous est-il déjà arrivé que l'on vous demande : où habitez-vous ? Vous répondez Vendrennes, bien sûr, et l'on vous répond : "Ah, la brioche !!!" »

Ce témoignage fut recueilli en 2023 en présence de Catherine sa fille et Philippe son gendre















Horaires d'ouverture de la Mairie hors période estivale

Semaines impaires :

- du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Semaines paires :

- du lundi au samedi de 9h00 à12h00

Permanence téléphonique
du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h00.

- Le samedi de 8h45 à 12h15



8 bis Route de l'Océan - 85250 VENDRENNES - 02 51 66 08 22 - accueil@vendrennes.fr